

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2018

Procès-Verbal

Le 27 septembre 2018 à 19 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Robert IMBAUD, Maire.

Martine RODRIGUEZ a été désignée secrétaire de séance.

Elle a procédé à l'appel nominal. Tous les membres étaient présents sauf Yannicka GRZESKIEWICZ, Stéphanie GRENET, Alain HAUMONTE et Georges PREDALLE qui ont donné pouvoir.

Il a été donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- Bilan de la Fête

- Affaires Financières et Travaux :
 - DM 4 : solde du prestataire pour la Maison du Patrimoine
 - Choix d'un bureau d'études pour la réalisation de l'étude bathymétrique et d'analyses des sédiments pour le plan d'eau

- Présentation par chaque adjoint des affaires relevant de son domaine de compétences

- Questions diverses
 - Bilan d'activité du SIAD de Lezoux
 - Remerciements AAPPMA

• Affaires financières et travaux – Monsieur le Maire

- Prolongation de 3 CDD aux services techniques :

Les travaux au square du Poilu ne sont pas terminés et les travaux d'espaces verts sont encore nombreux. Pour pallier le manque d'effectif il convient de prolonger les trois CDD: deux en équipe maçonnerie et un sur des missions polyvalentes jusqu'au mois de juin 2019.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Choix d'un bureau d'études pour la réalisation de l'étude bathymétrique et d'analyses des sédiments pour le plan d'eau

Suite à l'étude d'Egis eau concernant le plan d'eau de Maringues, 2 études complémentaires doivent être menées pour connaître le volume et la nature des sédiments qui s'y trouvent.

5 cabinets ou groupements ont été consultés :

- 1 a répondu partiellement à 5 472€ TTC
- 1 a répondu sur la totalité des études pour 3794,16 € et 3982.80 € TTC soit 7776.96 €
- Les autres n'ont pas répondu.

Il est donc proposé de retenir le cabinet qui a répondu sur les deux études et qui, de plus, est le moins cher.

Il s'agit du groupement ATHOS et VEODIS 3D qui a remis une offre à 7776.96€ TTC

Délibération adoptée à l'unanimité

- DM 4 : Solde du prestataire pour la Maison du Patrimoine.

La Maison du Patrimoine est terminée depuis plus d'un an. Les retenues de garantie ont donc été restituées.

A l'issue de ce délai, la mission du maître d'œuvre se termine et il faut solder ses honoraires. Aucune ligne de crédits n'avait été ouverte en 2018 pour cette opération dont les travaux se sont terminés en 2017.

Il est donc nécessaire d'ouvrir un crédit en investissement au 2313 opération 31 de 3043.44€.

Les crédits seront pris sur la ligne 2313 : constructions.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Travaux :

Rue du petit Champ : après les travaux d'élagage, de tonte et de débroussaillage par les agents des services techniques. L'entreprise Eurovia a refait la chaussée de la rue du petit champ.

L'enrobé a été coulé semaine 38.

Chantier Détours : Les aménagements des ateliers municipaux ont bien avancé. L'atelier de peinture ainsi que les vestiaires seront bientôt opérationnels.

Un peu comme ce qui avait été fait à côté de la grande tannerie, Détours continue le chantier d'aménagement des bords de la Morge.

Square du Poilu : l'équipe de maçonnerie a commencé le béton désactivé. Ils ont également coulé une partie de la chappe pour réaliser le parvis avec une mosaïque de pierres de Volvic. Entre les jardinières il faudra choisir des bornes basses.

STEP : suite aux inondations de cet été la terre qui se trouvait à l'entrée de la station d'épuration a été en grande partie emportée.

Afin d'éviter que cela ne se reproduise il a été décidé de mettre en place de la pouzzolane. C'est l'entreprise ASP de Joze qui intervient sur les espaces verts de la STEP qui fera les travaux. Le devis est de 745€ HT.

- Une réunion pour la faisabilité de l'école a eu lieu le 11 septembre. Elle a permis de finaliser le programme de la future école.
Une dernière réunion de travail interviendra pour présenter le chiffrage des deux options.
Une présentation aura lieu au Conseil Municipal d'octobre
- Stabilisé du stade : le conseil départemental a donné son accord pour le céder à la commune.

• **Commission Vie Scolaire et Cadre de Vie – Marianne ALZAIX – Adjointe**

La rentrée scolaire s'est bien passée avec un effectif de 287 élèves (dont ULIS), 10 de plus que les prévisions.

Réunion de commission Mercredi 3 Octobre à 19 heures – Réfléchir à ce que les enfants pourraient faire pour le 11 novembre.

A cette occasion, le Maire va demander aux Enfants de la Limagne de jouer un morceau de cette époque.

• **Commission Communication et Information – David MOURNET – Adjoint**

Mise à jour du site en cours, certains éléments datent un peu.

Réunion de commission en Octobre pour voir ce qui peut être prévu pour que les jeunes participent aux Illuminations de fin d'année.

Le Maire demande à chacun de réfléchir aux objets qui pourraient être offerts aux officiels et fabriqués au Fablab.

• **Commission Développement culturel – Yolande BURETTE – Adjointe**

- Salle d'exposition

Du 24 septembre au 13 octobre : Photos des commerçants, artisans etc.... de Philippe LE PONT et Pierre REINHARD

Vernissage vendredi soir à 19h

Du 15 octobre au 3 novembre : Sculptures d'Eve de Oliveira avec un peintre

- Journées du patrimoine des 15 et 16 septembre

Peu de visites le samedi :

- 23 personnes à la maison du patrimoine et tanneries
- 15 personnes à l'église
- 5 personnes à la salle d'expo de la médiathèque

Plus de succès le dimanche avec :

- 140 personnes aux Tanneries et à la maison du patrimoine
- 45 à l'église
- 35 à la salle d'exposition et le belvédère

Yolande BURETTE remercie la commission pour leur présence à ces journées.

Au mois d'août nous avons ouvert 3 jours par semaine la maison du patrimoine.

Jusqu'à aujourd'hui 147 personnes sont venues. A ce chiffre s'ajoutent les 170 des journées du patrimoine donc plus de 300 personnes.

Réunion de la commission début octobre pour organiser les prochaines animations qui auront lieu pendant les vacances scolaires (Halloween...)

N'oubliez pas de réserver la date du 9 novembre pour la représentation théâtrale pour le centenaire de la guerre : Soldat Peaceful par Jérôme RAGON.

Denis DUPIC s'interroge sur la sécurité dans les locaux de la Grande Tannerie, il trouve que les escaliers sont dangereux.

• Commission Sports – Associations et Solidarité – Yves RAILLÈRE – Adjoint

A venir en octobre

Dimanche 7 : marche du four « des amis de la côte rouge ».

Samedi 20 : loto des Jeunes de « l'Union Sportive Maringoise » - Salle honneur.

Dimanche 21 : Concert d'automne « des Enfants de la Limagne » - Salle honneur.

Samedi 27 et Dimanche 28 : Salon d'Automne de la « Société Pro-Patria » - salles d'Honneur et annexe.

👉 Sports et associations

➤ Bilan du forum des associations.

27 stands pour 19 associations.

Cette année la chasse a vendu les cartes chasse lors du forum d'où une fréquentation plus importante le matin.

La buvette a rapporté 460 € pour l'association **Solénéa** dont la présidente est M^{me} BERTHEAS Amélie.

➤ La Maringoise

Il y a eu 655 participantes. Le record de la première édition (753) aurait pu être battu grâce au soleil. Mais il ne faut pas oublier que la Chamaliéroise avait lieu le même jour.

A ce sujet une réunion avec tous les acteurs d'octobre rose doit se tenir avant la fin de l'année.

Nous n'avons pas les comptes définitifs mais il semble que les dons soient plus importants cette année.

Les bénévoles ont encore une fois répondu présents et M. RAILLÈRE les en remercie chaleureusement.

- Subvention éclairage terrains de foot :

L'éclairage des terrains de football doit être remplacé au cours du 4^{ème} trimestre 2018 par un éclairage en LED.

Cette opération doit permettre de réaliser des économies d'énergie importantes.

Une subvention de 15.800 €uros avait été obtenue au titre du FAFA (Fonds d'aide au football amateur). Il est également possible de soumettre un dossier à la région pour un montant encore inconnu.

Délibération adoptée à l'unanimité

• Commission Animation – Gérard SANCIAUT – Adjoint

FÊTE ANNUELLE 2018

Vendredi 07 septembre :

A 21h30, une centaine d'enfants avec des lampions, certains déguisés, ont défilé dans les rues de la cité au son de l'harmonie Les Enfants de la Limagne et en compagnie des pompiers, des élus des responsables d'associations et de la population.

Le défilé s'est rendu sous la grande halle pour une soirée "Feu de camp".

Karim et Stéphane, du groupe Récré A2 ont chanté avec les enfants qui reprenaient en chœur les succès du moment dont les paroles étaient projetées sur un écran géant.

Cette animation a connu un véritable succès auprès des enfants et des parents.

Samedi 08 septembre :

Très tôt le matin, plus de 200 exposants du vide greniers ont installé leur stand dans toute la ville et les nombreux chineurs ont déambulé jusqu'à 18 heures.

A 19h30 les premiers convives s'installaient pour déguster le repas préparé par le traiteur Christian MUNOZ – terrine maison – paella – fromage et pâtisserie.

Les 330 personnes ont apprécié ce nouveau menu.

A 21h30 le groupe SUMMER HITS commençait leur show devant une salle pleine ; les spectateurs tapaient des mains, chantaient sur les chansons et les danses des meilleurs tubes de l'été qui s'enchaînaient jusqu'à 23 h 30.

Dimanche 09 septembre :

A 10h30, une quinzaine d'enfants ont présenté sous le kiosque leurs vélos décorés.

Tous avaient fait preuve de beaucoup d'ingéniosité pour décorer leurs vélos avec des fleurs papiers, des fleurs naturelles, des drapeaux, des céréales etc.

Tous ont reçu des cadeaux.

La municipalité offrait l'apéritif pour terminer la matinée.

C'est à 15 h 30 que les 11 chars confectionnés par les associations sur le thème "villes, régions et pays du soleil" partaient de l'école Anatole France pour traverser la ville de Maringues.

Tout au long du parcours une foule dense pouvait admirer les décors et les animations des différents chars.

A l'arrivée du corso fleuri, sur l'ancien foirail, les Enfants de la Limagne donnaient un concert très rythmé.

Ces trois jours de fête étaient conclus par un magnifique feu d'artifice sonorisé au plan d'eau avec des feux follets sur l'eau, des fusées multicolores qui dansaient sur des airs modernes et un embrasement de tout le plan d'eau.

Cette année 330 repas ont été distribués.

Le reste à charge pour la Commune sur l'ensemble des 3 jours de la manifestation est de 9241.66€

Une réunion avec les associations sera programmée le Vendredi 12 octobre à 19 heures.

CONCOURS DE FOIE GRAS :

Le samedi 17 Novembre – Les inscriptions sont paries jeudi dernier.

• Questions diverses – Monsieur le Maire

- OPHIS : avenant au contrat de cautionnement des emprunts OPHIS par la Commune

La commune est caution d'emprunts contractés par l'OPHIS pour la construction de logements sociaux sur la commune.

L'OPHIS ayant renégocié ces emprunts il convient pour la commune de redélibérer pour se porter de nouveau caution.

Délibération adoptée à l'unanimité

- Remerciements AAPPMA : pour le concours de pêche
- Modification de la régie de la cantine

Suite à des observations faites dans le cadre de l'audit en cours à la Trésorerie de Luzillat il convient d'apporter quelques modifications à l'acte constitutif de la régie :

- Préciser les moyens de paiement : à savoir chèques et espèces
- Préciser la périodicité des versements : a minima tous les mois et non tous les quinze jours comme prévu initialement

Délibération adoptée à l'unanimité

- Cartes d'identité :

Vu les délais importants pour faire réaliser une carte d'identité à l'heure actuelle sur le département, le préfet est à la recherche de nouvelles municipalités disposées à les délivrer.

La commune s'est portée volontaire pour faire partie des nouveaux sites habilités.

- Tannerie Grandval :

Les membres de l'association ont été rencontrés début septembre, l'acte de cession est en cours de rédaction.

Denis DUPIC s'interroge sur le fait que l'association n'a pas fait d'Assemblée Générale depuis plusieurs années et que c'est normalement obligatoire.

- **Bilan du SIAD de Lezoux**

Denis DUPIC fait remarquer que l'éclairage public ne marche plus Route de Puy-Guillaume.

°-°-°-°-°-°

La séance est levée à 20 heures 30